



Conditions pour se réinscrire en S1, S3 et S5

S1 :

- Inscription automatique pour les nouveaux étudiants (Bac 2010)
- Réinscription prioritaire dans les modules non validés de S1
- Demande de dérogation pour la réinscription

S3 :

- 4 **modules** entre S1 et S2 (4/8)
- < à 4 modules : réinscription uniquement en S1 ou demande de dérogation

S5 :

- 10 **modules** entre S1, S2, S3, S4 (10/16)
- < à 10 **modules** : Réinscription uniquement en S3 ou demande de dérogation

Remarque : Tout étudiant souhaitant se réinscrire une troisième fois dans un module de S1, S3 ou S5 doit remplir une demande de dérogation auprès de Monsieur Le Doyen.